

Liberté Chérie

Par Franz BRIDOUX

Source : Site "L'Édifice" (<https://www.ledifice.net/H003-1.html>)

Avertissement

L'écriture, très laborieuse, du présent document l'émaille de répétitions qui en rendent la lecture plus fastidieuse encore.

Ces redondances sont dues au fait que l'analyse porte entre autres sur des témoignages qui se sont succédé en ne présentant parfois que quelques variantes.

Argumenter à l'un ou l'autre propos et s'abstenir lorsqu'il se représentait, parfois des dizaines d'années plus tard, était absolument inopportun car on aurait ainsi laissé la porte ouverte à toutes expressions de "mauvaise foi négationniste".

Mais il est patent qu'"il n'est de pire sourd que celui qui ne veut entendre" et certains se "draperont dans leur bonne foi" pour nier l'évidence.

Nous les invitons à démontrer la pertinence de leur point de vue par toute argumentation qui introduira un doute quant à la réalité des faits ci-après précisés et confirmés par les différents témoignages présentés.

Et demain, ils trouveront devant eux un Frère prêt à se dresser pour relever le défi en s'appuyant sur les informations contenues dans ce document.

L'on me reprochera d'avoir tant tardé - plus d'un demi siècle - avant de me faire entendre...

Je n'ai aucune excuse !!!

Peut-être comprendra-t-on que, pendant toutes ces années, j'ai surtout essayé d'effacer mon souvenir de "la mort lente ...inachevée" pour simplement :

VIVRE LIBRE ... intensément ...

J'ai dit,

Franz BRIDOUX

Historique

Luc SOMERHAUSEN, l'un des fondateurs de "Liberté Chérie" revient d'Allemagne, le 21 mai 1945, sérieusement handicapé physiquement avec notamment une diminution de l'acuité visuelle et de la mémoire.

Dès le 26 août 1945, il écrit au Sérénissime Grand Maître du Grand Orient pour demander "que la Grande Commanderie et ensuite le Grand Orient régularisent officiellement la

situation du Cercle Fraternel "Liberté Chérie" constitué en novembre 1943 au camp de concentration d'Esterwegen et de le faire entrer en date de sa constitution dans les actes officiels du Grand Orient".

Il précise :

- "J'en étais le vice-président sous la présidence du Frère HANSON, le secrétaire était le Frère Franz ROCHAT (tous deux décédés en captivité).
- L'acte constitutif et les statuts rédigés en langage conventionnel étaient en la possession de ROCHAT. Il y a donc lieu de supposer qu'ils sont irrémédiablement perdus.
- J'espère pouvoir reconstituer à peu près la liste des adhérents.
- Voici les noms de ceux qui me sont revenus à la mémoire actuellement : HANSON+, Jean SUGG+, F. ROCHAT+, H. DECLERCQ+, VAN BIESBROUCK+, HANNECART +, VAN DUBBELEN, Amédée MICLOTTE, notaire DE HEMME, Louis CAMU, Jean ALLARD. "

Le 18 septembre 1945, nouvelle lettre au Sérénissime Grand Maître :

"J'apprends qu'après le départ des fondateurs de la Loge "Liberté Chérie" du camp de concentration d'Esterwegen elle aurait repris vie à DACHAU".

Le 8 octobre 1945, idem :

"Sous la présidence de feu le Frère HANSON, la loge, siégeant illégalement, décida l'admission, sous réserve d'initiation régulière future du professeur Fernand ERAUW, fonctionnaire à la Cour des Comptes, 172 avenue Woeste à Jette. Fernand ERAUW assista ultérieurement à nos réunions et, après mon départ du camp, donna même une conférence. "

Le 7 décembre 1945, lettre du Sérénissime Grand Maître L\M à Luc SOMERHAUSEN :

"J'avais demandé à deux Frères de Gand ayant appartenu à ladite Loge, de me faire un rapport le plus complet possible au sujet de la constitution de l'Atelier. Ce rapport a été lu en la séance du Grand Orient par le Sérénissime Grand Maître N\ adj\ C\ . Comme vous m'aviez déjà donné une série de renseignements, je n'ai pas voulu vous importuner pour vous demander davantage, mais je serais fort heureux de recevoir de votre part un exposé détaillé de la naissance, du développement et des travaux de Liberté Chérie".

N.B. : Cette correspondance ne contient donc aucun "rapport détaillé" de Luc SOMERHAUSEN et ne fait même aucune allusion à l'existence d'un tel document; pas d'avis d'annexe et pas d'avis de réception. Le contenu de la lettre de Luc SOMERHAUSEN datée du 26 août 1945 exclut lui aussi cette éventualité et est en contradiction avec les affirmations ultérieures de :

1. Luc SOMERHAUSEN qui, dans une lettre au Secrétaire Permanent du Grand Orient le 17 septembre 1971, déclare avoir adressé au Sérénissime Grand Maître "un rapport détaillé dès mon retour en 1945".
2. Fernand ERAUW qui, dans la planche qu'il a présentée aux A.P. le 23 octobre 1982, affirme: "Le 26 août 1945, notre Frère SOMERHAUSEN a adressé au Sérénissime Grand Maître de l'époque, c'est-à-dire FL\M, un rapport détaillé sur les activités maçonniques à Esterwegen".

Dans sa lettre du 7 décembre 1945, le Sérénissime Grand Maître demande un rapport détaillé. La Grande Commanderie du Grand Orient n'avait donc que les quelques renseignements fournis dans sa lettre par l'unique survivant de "Liberté Chérie" qui s'était manifesté.

Lettre du 26 août 1945: "J'espère pouvoir reconstituer à peu près la liste des adhérents. Voici les noms de ceux qui me sont revenus à la mémoire actuellement: HANSON +, Jean SUGG +, E. ROCHAT +, H. DECLERCQ +, VAN BIESBROUCK +, HANNECART +, VAN DULEBEN +, Amédée MICLOTTE, notaire DE HEMME, Louis CAMU, Jean ALLARD".

Remarquons que:

1. Luc SOMERHAUSEN ne nous dit pas si tous ces noms sont ceux de Frères qui ont tous adhéré à "Liberté Chérie" où s'il y a parmi eux des Frères qu'il a connus dans d'autres camps où il a été transféré après Esterwegen. Cette seconde hypothèse paraîtra d'autant plus plausible que, ultérieurement, Luc SOMERHAUSEN ne citera plus jamais les noms de H. DECLERCQ, VAN BIESBROUCK, VAN DULEBEN, notaire DE HEMME, Louis CAMU, et Jean ALLARD.
2. Quatre des noms qui lui sont revenus à la mémoire (plus le sien) sont ceux de membres fondateurs de "Liberté Chérie" et, déjà dans cette première lettre), HANSON est le Président, SOMERHAUSEN Vice-Président et ROCHAT Secrétaire, Amédée MICLOTTE sera plus tard l'Orateur, et Jean SUGG.
3. En citant, dans sa première lettre, le nom de HANNECART, Luc SOMERHAUSEN déclare qu'il l'a connu à Esterwegen. Trente ans plus tard, il signale que Guy HANNECART n'a pu être un des fondateurs parce qu'il n'était pas à la baraque 6 !

Comment alors SOMERHAUSEN a-t-il pu le connaître étant donné qu'il ne pouvait circuler d'une baraque à l'autre ? et qu'après Esterwegen, tous les Frères sont dispersés dans des parcours très différents ?

En réalité le Frère Guy HANNECART était bel et bien à la baraque 6. Nous sommes quatre jeunes (alors) qui l'y avons bien connu en le côtoyant journalièrement pendant plusieurs mois (du 16 novembre 1943 au 12 février 1944 et du 13 mars au 14 avril 1944). Nous sommes actuellement (2009) trois survivants qui étions à la baraque 6 à Esterwegen au moment de la création de "Liberté Chérie" (Marius CAUVAIN de Boussu, Marcel CAUVAIN de Saint-Ghislain et moi-même) et nous pouvons témoigner y avoir connu les Francs-Maçons Paul HANSON, Jean SUGG, Franz ROCHAT, Guy HANNECART, Amédée MICLOTTE et Luc SOMERHAUSEN. Comme notre compagnon Joseph BERMAN en a témoigné lui aussi dans son récit de captivité "J'ai eu de la chance... C'est tout..." écrit peu avant sa mort en 1996.

De plus nous pouvons affirmer que le Frère Joseph DEGUELDRE, initié à la Respectable Loge Hiram en 1933 était aussi à la baraque 6 d'octobre 1943 à Février 1944. (Soit sept Francs-Maçons).

Par contre, nous n'avons aucun souvenir des autres: H. DECLERCQ, VAN BIESBROUCK, VAN DULEBEN, notaire DE HEMME, Louis CAMU et Jean ALLARD, et après sa lettre du 26 août 1945, Luc SOMERHAUSEN ne fera plus jamais mention de leurs noms.

4. Alors que le Frère HANSON est Président, SOMERHAUSEN Vice-Président et ROCHAT Secrétaire dès la première lettre en 1945, ce n'est qu'en 1975 que Luc SOMERHAUSEN mentionne pour la première fois les noms de Jean Baptiste. DE SCHRIJVER, second surveillant, et Henry STORY. Le premier n'est arrivé à Esterwegen que le 7 février 1944, soit très peu de temps avant le départ de Luc SOMERHAUSEN (le 22 février 1944) et le second le 18 mars 1944 et n'a donc pu connaître SOMERHAUSEN.

Le 17 septembre 1971, Luc SOMERHAUSEN écrit au Frère J\A, Secrétaire Permanent du Grand Orient (extraits) : "...Pour ce qui regarde la Loge "Liberté Chérie"... J'ai fourni à mon retour de captivité en 1945, un long rapport détaillé au Grand Orient avec noms et précisions diverses... J'avais tenu à réserver la présidence à feu notre Frère le juge de paix HANSON... Je ne me rappelle plus les autres, mais nous étions exactement 7... puis finalement 8 car nous avons initié le professeur Fernand ERAUW".

Le 23 décembre 1972, Luc SOMERHAUSEN écrit au Secrétaire de la Respectable Loge Hiram. Extraits : "...C'est avec son accord (Paul HANSON) que j'ai pris l'initiative de fonder la Loge "Liberté Chérie" dès le moment où nous avons constaté la présence au camp de cinq autres Frères.

Deux choses sont à retenir de cet épisode émouvant de la vie maçonnique :

- la première, c'est qu'alors que nous fondions une Loge en captivité, les prêtres catholiques se réunissaient pour dire des messes qu'ils ne pouvaient célébrer. Les Maçons veillaient alors sur la sécurité des réunions des prêtres et ces derniers leur rendaient la politesse quand la Loge fonctionnait. C'est ainsi que nous avons pu initier un professeur le Frère Fernand ERAUW... [C'est la toute première fois qu'il est fait allusion au rôle joué par les prêtres catholiques !]
- la seconde (hélas moins édifiante...), c'est que rentré de captivité en mai 1945, j'ai aussitôt fait rapport au Sérénissime Grand Maître sur tout ce qui concernait la fondation de "Liberté Chérie". Ce rapport contenait tous les détails que j'avais encore frais à la mémoire: noms des 7 fondateurs, détails sur l'initiation de Fernand ERAUW, conditions dans lesquelles la Loge avait fonctionné, etc."

Le 7 décembre 1945, le Grand Orient reconnaissait la régularité de la constitution de "Liberté Chérie" et l'inscrivait sur la liste des Loges militaires en campagne après rapports du Sérénissime Grand Maître L\M et du Sérénissime Grand Maître adjoint C\.

Depuis lors, tout le dossier relatif à cette (quand même) importante affaire a disparu des archives du Grand Orient. Si le hasard ne m'avait pas fait retrouver les originaux de la correspondance échangée avec le Grand Maître L\M en 1945 ainsi que l'avis officiel de la reconnaissance de "Liberté Chérie", cette dernière n'aurait jamais officiellement existé... Nos Frères G\ et J\A ont, depuis lors, pu reconstituer un dossier – malheureusement incomplet – car plus d'un quart de siècle après les événements, il est impossible de rétablir la défaillance de la mémoire humaine...

A la suite de l'intervention du Secrétaire Permanent JLA, constatant que les souvenirs se sont peu à peu "sérieusement estompés", les Frères Luc SOMERHAUSEN et Fernand ERAUW vont s'efforcer de "remonter la piste". Ainsi, Fernand ERAUW, détaché pendant 12 ans au département de la reconstruction, a pu, grâce à la collaboration de la veuve d'un Maçon décédé pendant la guerre (Jean BRUN), reconstituer les dossiers des 7 fondateurs de "Liberté Chérie" et de 5 autres Frères qui avaient transité par le camp de concentration d'Esterwegen.

Dans les feuillets d'information du Grand Orient de Belgique de décembre 1975

Dans le cadre du 30^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration, Luc SOMERHAUSEN retrace, selon ses souvenirs, cette épopée peu commune et peu connue de la création d'une Loge dans un camp de concentration nazi.

Il y donne, pour la première fois, les noms des 7 fondateurs de "Liberté Chérie" : Paul HANSON, Franz ROCHAT, Jean SUGG, Amédée MICLOTTE, Jean DE SCHRIJVER, Henry STORY et Luc SOMERHAUSEN. En fait, ce sont les noms des Frères dont Fernand ERAUW a reconstitué les dossiers au département de la reconstruction.

N.B. : Il a précisé par ailleurs que la Loge a été créée en novembre 1943. Or, il signale que Jean DE SCHRIJVER, arrêté le 2 septembre 1943, a séjourné à Louvain, Breendonk et Saint-Gilles avant le départ pour Esterwegen (il y est arrivé le 7/2/1944). Henry STORY, arrêté le 22 octobre 1943, détenu à Gand, est arrivé à Esterwegen le 18 mars 1944. (N.B. : Les dates d'arrestation ont été relevées dans les dossiers du département de la reconstruction où figurent également les dates de départ en Allemagne que Fernand ERAUW a omis de reprendre.).

Aucun de ces deux Frères n'a donc pu participer à la fondation de "Liberté Chérie".

Il cite également les noms d'autres Frères qui étaient eux aussi à Esterwegen, mais pas à la baraque 6. Parmi eux, Guy HANNECART qui figurait déjà dans sa 1^{ère} lettre du 26 août 1945. Or, le Frère Guy HANNECART était bien présent à la même table que les autres fondateurs depuis l'ouverture du camp aux N.N. (Nacht und Nebel) jusqu'au moment de la dispersion.

De même, le Frère Joseph DEGUELDRE était à la baraque 6 et a participé aux travaux de la Loge depuis son arrivée (en même temps que Luc SOMERHAUSEN) en octobre 1943 jusqu'en février 1944, comme il l'a affirmé après la publication de décembre 1975. (cf. planche "1940-1945...Des Frères se souviennent", présentée aux A\P\ le 23 octobre 1982.

En novembre 1943, Guy HANNECART et Joseph DEGUELDRE étaient donc parmi les 7 fondateurs de la Loge "Liberté Chérie" et non pas Jean-Baptiste DE SCHRIJVER et Henry STORY qui ne pouvaient participer aux travaux de la Loge que de février/mars 1944 jusqu'au moment de leur transfert vers d'autres lieux de détention.

Dans cet article de décembre 1975 paru dans les Feuilletts d'Information du Grand Orient de Belgique, Luc SOMERHAUSEN fait à nouveau allusion au rôle qui aurait été celui des prêtres à la baraque 6 :

- Dans sa lettre du 23 décembre 1972, il déclarait : "Les Maçons veillaient sur la sécurité des réunions des prêtres (pour dire des messes) et ces derniers leur rendaient la politesse quand la Loge fonctionnait. C'est ainsi que nous avons pu initier un professeur, le Frère Fernand ERAUW".
- Dans l'article de décembre 1975, il ajoute : "..., l'heure de l'extinction des lumières passée, on entendait les catholiques psalmodier à haute voix leurs prières. Un jour, on constata que les prêtres avaient décidé de se réunir entre eux pendant la journée pour dire l'ordinaire de la messe, sans cérémonial ni communion. L'un d'eux, le R.P. AGNELLO ou l'Abbé FROIDURE, avait demandé à des camarades de surveiller les allées et venues des gardiens afin de donner l'alerte en cas de visite intempestive de l'ennemi. Il serait bien difficile aujourd'hui – trente ans après les faits – de dire si c'est la ferveur religieuse des prêtres qui a conduit les Maçons à se rapprocher. Toujours est-il qu'au hasard des conversations quelques Frères s'étaient déjà retrouvés et dûment reconnus. Au bout de quelques semaines de tâtonnements, ils furent 7 dont l'appartenance à l'ordre ne faisait aucun doute".

Dès l'arrivée des premiers prisonniers N.N. à Esterwegen en mai 1943, les gardiens se sont montrés particulièrement violents, s'acharnant avec leurs longues matraques sur tous les malheureux qui étaient à portée lors des "inspections" dans les baraques. Afin d'éviter de se laisser surprendre et brutaliser, les prisonniers ont organisé des gardes en collaboration avec les chefs de baraque. Des camarades qui se trouvaient en permanence près des fenêtres donnant sur le "chemin de ronde" pour l'accès aux baraques, surveillaient l'arrivée des gardiens et en avertissaient par un "22" suivi du sobriquet du garde qui arrivait.

Le dimanche matin les prêtres et les chrétiens se réunissaient pour la messe au fond du dortoir annexe. En cas de "visite intempestive", ils étaient alertés par François, l'unijambiste liégeois qui se tenait toujours juste à côté de la porte de communication entre le réfectoire et le dortoir et répercutait l'avertissement dans le dortoir. Tous les prisonniers de la baraque étaient au courant et complices du système.

Les Frères organisaient leurs réunions (dans la salle de séjour-réfectoire) pendant la messe, profitant de l'absence des chrétiens pour assurer le minimum de discrétion indispensable à leurs travaux. Ce qui était absolument impossible à d'autres moments dans la promiscuité créée par la présence de tous les prisonniers dans la même pièce. Pendant ce temps-là, d'autres non-croyants se réunissaient à une ou deux autres tables autour de conférenciers divers, sans prêter une attention particulière à ce que faisaient les autres groupes.

La surveillance était donc assurée par tous et pour tous sans qu'un groupe dépende et se sente obligé des autres.

Luc SOMERHAUSEN n'est arrivé à Esterwegen qu'en octobre 1943 soit près de cinq mois après les Frères ROCHAT, SUGG, HANSON et HANNECART, tandis que Fernand ERAUW, arrivé en même temps que ceux-ci, n'a été initié que juste avant le départ de SOMERHAUSEN le 22 février 1944. Ni l'un ni l'autre n'ont donc assisté au regroupement des 4 premiers. Dès leur arrivée au camp, ceux-ci (les 4 premiers) se sont réunis à la même table dans la baraque. ROCHAT et SUGG étaient des amis de longue date, se connaissaient

professionnellement, appartenait au même groupe de résistants et à la même Loge (A\P) et avaient été arrêtés dans la même affaire. Ils n'ont certainement pas eu besoin de la "ferveur religieuse des prêtres pour se rapprocher". Guy HANNECART, Frère Maçon de Bruxelles lui aussi, appartenait au même réseau de résistance que les deux premiers et avait collaboré avec eux à la rédaction et à la diffusion du même journal clandestin. La notoriété du Frère Maçon Paul HANSON n'était plus à faire et après que la Gestapo le lui ait reproché, il n'avait pas de raison lui non plus, à cacher sa qualité à ses compagnons de captivité.

Tous quatre n'ont donc pas eu besoin de beaucoup de tâtonnements pour se rapprocher.

Lorsque SOMERHAUSEN arrive (4 mois après eux), il les rejoint à la même table tandis que Joseph DEGUELDRE s'installe à la table voisine en compagnie des membres de son groupe auxquels il ne désire pas se faire connaître en tant que Frère Maçon. Le dimanche matin, lorsque ses compagnons sont à la messe, DEGUELDRE participera aux réunions des Frères Maçons qui, à l'initiative de Luc SOMERHAUSEN, vont préparer la création de la Loge en attendant qu'arrive le septième Frère Maçon Amédée MICLOTTE dès le mois suivant.

Il faut remarquer que lorsque Luc SOMERHAUSEN et Fernand ERAUW (après lui) font allusion au rôle qu'auraient joué les prêtres, ils le font "sous forme d'hypothèses"; ils se posent des questions ! Aujourd'hui, sans avoir connu les conditions de vie des prisonniers politiques N.N. et encore moins celles de la baraque 6 à Esterwegen, certains se permettent de transformer cette interrogation en une affirmation ! Les fondateurs de la véritable "Liberté Chérie" auraient apprécié une telle interprétation à sa juste valeur !

Dans sa lettre du 18 septembre 1945, Luc SOMERHAUSEN signale "j'apprends qu'après le départ de ses fondateurs du camp de concentration d'Esterwegen, elle - "Liberté Chérie" - aurait repris vie à Dachau". Or, après Esterwegen, tous les fondateurs de "Liberté Chérie" ont été dispersés dans des camps différents.

Le 8 octobre 1945, Luc SOMERHAUSEN signale : "sous la présidence de feu le Frère HANSON, la loge siégeant illégalement, décida l'admission sous réserve d'initiation régulière future du professeur Fernand ERAUW".

Le 9 décembre 1945, Luc SOMERHAUSEN : "Le but auquel je tendais est donc atteint : obtenir que le Grand Orient reconnaisse la régularité de la constitution de la Loge "Liberté Chérie". ... Cela étant "Liberté Chérie" peut prendre rang parmi les Loges de l'Obéissance à dater de sa constitution qu'on peut fixer aux environs du 15 novembre 1943. ... il est urgent que la Grande Commanderie se prononce sur la question que j'ai posée et qui concerne non seulement Fernand ERAUW, mais paraît-il également Jean TYTGAT... on pourrait pour Fernand ERAUW et, éventuellement pour J. TYTGAT, envisager une cérémonie absolument exceptionnelle comme le fut la situation... Je serais heureux de connaître les noms des Frères qui ont appartenu à "Liberté Chérie" après mon départ en février 1944...

La Grande Commanderie va donc reconnaître la Loge "Liberté Chérie" sur base de ces seuls renseignements donnés par Luc SOMERHAUSEN peu après son retour de captivité et l'on n'y fera pratiquement plus allusion pendant près de trente ans.

Rétroactes

Prisonniers politiques "Nacht und Nebel" avec nos amis du R.N.J., nous étions au camp de concentration d'Esterwegen à la baraque 6, du 16 novembre 1943 au 12 février 1944 et du 13 mars au 14 avril 1944. Nous étions donc présents lorsque (à notre insu) la Loge "Liberté Chérie" a été créée. Au moment de la libération des camps en avril 1945, nous avons participé à une "Marche de la Mort" et avec quelques compagnons dont le docteur Joseph DEGUELDRÉ, nous nous sommes évadés le 12 avril 1944. Nous avons été rapatriés par avion le 7 mai 1945. J'ai été initié à la Respectable Loge "Les Amis Philanthropes" en 1966. Le lundi 7/1/2002, j'assiste à la tenue aux A\P\, le Frère H\V\ y présente une planche :

N'oublions pas : 1942, une Loge se crée dans un camp de concentration nazi : "Liberté Chérie".

Après son exposé, je demande au conférencier d'où il tient son information; je signale que j'étais présent lorsque la Loge a été créée et que le camp n'a été ouvert pour les N.N. Belges qu'à partir de mai 1943 et je précise quelques conditions de fonctionnement du camp et donne un portrait émouvant de certains des fondateurs de "Liberté Chérie".

Mon intervention provoque une forte émotion sur les colonnes et à la fin de la tenue, le Vénérable Maître des A\P\ me demande de présenter une planche et de préparer une plaquette qui sera publiée par l'atelier.

J'accepte mais demande délai et aide pour m'y préparer. Par le Frère H\V\, j'apprends l'existence d'un "atelier inter obédientiel de réflexion" qui s'est donné le nom de "Nouvelle Liberté Chérie".

Pendant les mois qui suivent, avec l'aide de Frères des A\P\, j'effectue des recherches sur internet et me rends à plusieurs reprises au Service des Archives du Ministère de la Santé Publique pour y consulter les dossiers d'Esterwegen et des Frères qui y étaient. Je contacte les quelques survivants de la baraque 6 que je connais. En 2003, Pierre VERHAS, un Frère de la Grande Loge me téléphone, m'informe qu'il est un des membres de l'atelier de réflexion et qu'il a l'intention de publier un livre relatant la création de "Liberté Chérie". Il me demande d'en faire une lecture préalable à la publication et de lui faire part de mes remarques. Je reçois la copie et quelques temps après, P. VERHAS se présente chez moi avec un Frère du Grand Orient. Nous faisons ensemble une "relecture" complète de son livre construit comme une sorte de manuel d'initiation au symbolisme destiné à la formation d'apprentis. Je signale une série d'erreurs et, que la "plaquette" publiée par les A\P\ sortira bientôt de presse et je me ferai un plaisir de lui en offrir un exemplaire.

Le 26 mai 2003, je présente une planche aux A\P\ : "À Esterwegen avec les fondateurs de "Liberté Chérie". De nouveau, intérêt et émotion sur les colonnes. La plaquette publiée par les A\P\ est diffusée et j'en donne un exemplaire à P. VERHAS qui me promet un exemplaire de son livre quand il sortira. Le 4 septembre 2003, tenue mixte inter-obédientielle à la Loge Franchise et Sérénité à Namur "Liberté Chérie" par le Frère G\J\ (Le Ciment). N\Z\ (président) et N\E\, membres de la "Nouvelle Liberté Chérie" sont présents. Aux questions, mon intervention, est peu appréciée. Dans les jours qui suivent, je suis invité à me joindre à

S\B\ (Grand Orient de France) et N\Z\ "G\L\B\" pour présenter chacun une " courte planche" sous le titre général : "Liberté Chérie". Taillons ensemble la pierre du souvenir" lors d'une tenue mixte inter-obédientielle des Loges du mercredi à la rue du Persil (St. Jean d'Ecosse – Hermès – La Butte aux Cailles). La tenue a lieu le 24 septembre 2003 et réunit plus de 200 participants. S\B\ n'est pas présent. Au cours de mon exposé, je signale que 2 des Frères cités n'étaient à Esterwegen qu'à partir de février/mars **1944** et n'étaient donc pas parmi les fondateurs en novembre 1943. S'ils ont été fondateurs, la loge n'a pu être créée qu'en 1944.

Nina ERAUW intervient de manière "assez virulente" et affirme que la loge a bien été créée en novembre 1943 et, si ces 2 Frères n'y étaient pas, c'est qu'il y en avait d'autres ! À la suite de cette tenue et des affirmations de Nina ERAUW et de N\Z\, dans les jours qui suivent, j'ai repris toute la documentation pour vérification. Je me suis alors aperçu que Luc SOMERHAUSEN déclarait que le Frère Guy HANNECART était bien à Esterwegen mais pas à la baraque 6. Or, j'en suis certain et trois des compagnons qui étaient eux aussi à la baraque 6 le confirment avec moi : Guy HANNECART était bien à la baraque 6 en même temps que nous du 16 novembre 1943 au 12 février 1944.

D'autre part, j'apprenais notamment par son fils, que le Dr. Joseph DEGUELDRE, de Pepinster, qui était lui aussi à la baraque 6 en même temps que nous, avait été initié en 1933. De plus, relisant une planche présentée par Fernand ERAUW en 1982, je constatais que celui-ci avait rencontré le Dr. DEGUELDRE qui lui avait affirmé avoir participé aux travaux de LIBERTE CHERIE. Guy HANNECART et Joseph DEGUELDRE étaient donc bien deux des fondateurs de "Liberté Chérie" et les 2 Frères cités par Luc SOMERHAUSEN : Jean-Baptiste DE SCHRIJVER et Henry STORY ont vraisemblablement adhéré après la création de la Loge.

Dès lors, j'ai intercalé ces précisions dans le texte de la plaquette publiée par les A\P\ et dans la planche présentée aux différents ateliers qui m'ont invité par la suite.

1.	Première intervention : Tenue des A\P\ le	07/01/2002
	Première présentation de ma planche : Tenue des A\P\ du	26/05/2003
2.	Deuxième intervention : Tenue de la L\Franchise et Sérénité à Namur le	04/09/2003
	Deuxième présentation de ma pl\ (écourtée) Tenue mixte inter-obédientielle devant les Loges du mercredi rue du Persil (St.Jean d'Ecosse – Hermès – La Butte aux Cailles)	24/09/2003
3.	Union et Charité Georges Pirson (Morlanwelz-La Louvière)	15/11/2003
4.	Maison de la Laïcité Charleroi	04/02/2004
5.	Imagine Bruxelles (Persil)	20/04/2004
6.	Hiram Liège	28/04/2004
7.	La Voûte Etoilée Huy	24/09/2004
8.	Sagesse et Raison Loupoigne	29/09/2004
9.	Amitié-Charité Sambre et Lumière (Onoz)	01/10/2004
10.	Tolérance et Liberté Verviers	17/01/2005
11.	3 Loges du vendredi rue du Persil : Le Juste Milieu – Action et Progrès - ACSO 80	13/05/2005
12.	La Nouvelle Alliance Grande Loge Waterloo	15/06/2005
13.	Les Amis Philanthropes n° 2 Oméga Bruxelles	04/10/2005
14.	La Truelle (D\H) Ath	15/12/2005
15.	C.A.L. Rixensart	08/02/2006
16.	U.P. Bruxelles	21/03/2006
17.	La Parfaite Intelligence et l'Etoile Réunies Liège	26/01/2007

18.	Action et Solidarité n° 1	15/09/2008
19.	La Bonne Amitié Léopold De Huslster Namur	18/02/2009
20.	Le Franc Maillon n°1 Bruxelles TBO	06/06/2006
21.	La Ligne Equitable Mons	10/06/2009
	En projet : Les Amis du Commerce et la Persévérance Réunis à Antwerpen	05/10/2009

À chacune des tenues où j'ai présenté cette planche, le nombre de participants a été spécialement important (par rapport aux taux de fréquentation habituels) et les Frères et les Sœurs qui décoraient les colonnes ont été particulièrement intéressés et m'ont fait part de leur émotion. Certains se sont déplacés jusqu'à trois fois à différentes tenues pour m'entendre et me réentendre, me poser des questions parfois à propos d'un grand-père ou d'un père, d'un ami que j'ai connu et dont j'avais cité le nom ou que j'aurais pu connaître à Esterwegen.

Dans la suite, un certain nombre de communications téléphoniques de Frères et de Sœurs, des différentes obédiences, pour demandes d'informations m'ont étonné ; entre autres celles d'un Frère qui participe aux travaux de la Grande Loge en Flandre et alternativement à ceux d'ateliers de Sainte-Maxime à la côte d'Azur et qui a l'intention de présenter une planche sur le sujet aux Frères français.

J'ai reçu également des coups de fil de Luxembourg, de Lausanne d'un Frère qui se déplace ensuite pour me rendre visite en vue d'obtenir un maximum d'information afin de présenter une planche qui a été fort appréciée le 12 avril 2005, à la Respectable Loge Le Progrès à l'Orient de Lausanne.

Plus tard encore, c'est un Frère Belge installé à Montpellier qui prend contact, vient me rencontrer chez moi pour s'informer et présente ensuite une planche à Montpellier, à Lille et à Bruxelles.

J'ai également été contacté par "L'Ordre de Lyon" et L'Orient de Bordeaux.

L'édition de la plaquette publiée par les AP\ est épuisée ainsi que celle du Grand Orient de Belgique qui envisage une 3^{ème} édition.

Un éditeur qui m'a aussi demandé d'écrire mon autobiographie qu'il voudrait publier et diffuser largement dans les pays francophones et éventuellement en traductions !

Fidélité aux faits historiques

Attestations

Je soussigné : Marius CAUVAIN, domicilié rue Centrale n° 69 à Boussu (7300)

atteste que Marcel CAUVAIN, domicilié rue d'Ath, n° 32 à Saint-Ghislain (7330)

Ancien prisonnier politique "Nacht und Nebel" transféré en Allemagne, j'ai séjourné notamment au camp de concentration d'Esterwegen du 15 novembre 1943 au 12 février 1944 et du 13 mars au 14 avril 1944. Avec mon frère Marcel – Marius et dix autres dirigeants nationaux du Rassemblement National de la Jeunesse (F.I.) dont Joseph BERMAN et Franz

BRIDOUX, nous étions à la baraque 6 et Ephrem VANDEN EEDE, échevin de Renaix, était "chef de baraque". En même temps que nous pendant notre séjour à Esterwegen, se trouvaient le R.P. AGNELLO, l'Abbé HEYMANS, le Juge Paul HANSON, Luc SOMERHAUSEN (journaliste), Jean SUGG, surnommé "Sucre", interprète-homme de confiance, le pharmacien Franz ROCHAT, Guy HANNECART que nous avons surnommé "l'Empereur à la Barbe Fleurie", le docteur Joseph DEGUELDRE de Pepinster, sept Francs-Tireurs-Partisans français du Nord - Pas-de-Calais dont Abel DUTHOIS, l'unijambiste liégeois François ? dit "Tchantchès", etc.

Nous étions plus de cent dans la baraque et ce sont les noms de ceux qui étaient à notre table ou aux tables les plus proches de la nôtre.

En 1944, six des dirigeants nationaux du R.N.J. ont été jugés par le "Volksgericht", condamnés à mort et décapités. Un septième, le jeune étudiant Simon GOLDBERG a été pendu sans jugement parce que Juif.

En foi de quoi la présente attestation est délivrée à toutes fins utiles.

CAUVAIN Marius
Sign. légalisée le 23/2/2005
Par l'A.C. de Boussu

CAUVAIN Marcel
Sign. Légalisée le 21 /2/2005
Par l'A.C. de Saint-Ghislain

Noël ... Nouvel an 1943 à Esterwegen

Fernand VAN HOREN (dessinateur HORN) raconte avec talent la veillée de Noël 1943 à Esterwegen. Il termine son récit : "Ceux qui ont la chance de pouvoir encore raconter leurs impressions à ce sujet, songeront avec émotions à cette nuit d'Esterwegen, nuit d'espérance, qui restera pour eux un de leurs plus beaux Noël"

Soixante-cinq ans plus tard, j'ai cette chance mais pour moi ce Noël me rappelle des moments les plus pénibles d'une captivité "Nacht und Nebel" qui allait se poursuivre encore 17 mois. Je gardais des séquelles des coups reçus lors des interrogatoires "musclés" subis à la Gestapo et, dans la seconde quinzaine de décembre 1943, je commence à ressentir des douleurs dans l'oreille.

Le docteur DEGUELDRE, notre compagnon de captivité à la baraque 6, diagnostique une otite Malheureusement, nous n'avons absolument rien pour soigner ou atténuer la douleur. Aussi, dans les jours qui suivent, je souffre de plus en plus et l'abcès se développe démesurément. Le médecin prévoit une méningite et en l'absence de tout traitement, elle risque d'être rapidement mortelle. Il faut me transférer au "Revier Nord" où se trouvent les instruments chirurgicaux et percer l'abcès.

Comme nous sommes à deux jours de la Noël, je ne serai admis au "Revier" que le lundi 27 décembre. En attendant, je suis autorisé, à titre tout à fait exceptionnel, à rester au lit dans la journée, ce qui est "strict verboten".

Ecrasé de douleur, je ne m'alimente plus et, à partir du 23 décembre, je gis sur une paille au milieu du dortoir plus ou moins dissimulé par les autres lits qui m'entourent. Le lendemain et surlendemain, on fête Noël à la 6, comme l'a si bien décrit HORN et j'engage mes compagnons à se partager mes maigres rations alimentaires que je ne parviens plus à absorber.

Pratiquement inconscient, je reste dans le dortoir jusqu'au lundi 27, jour de mon admission au Revier Nord. J'y suis accueilli par le docteur CAPPELIEZ qui se rallie à l'avis du docteur DEGUELDRE et décide de percer l'abcès. Mais il faut obtenir l'autorisation du "Fou" (le gardien aspirant infirmier) qui a la haute main sur tout ce qui se passe dans la baraque et tient les instruments chirurgicaux sous clé.

Lorsque le docteur CAPPELIEZ explique la situation et propose l'intervention, le Fou refuse avec mépris "Laisse-le, il va crever !". Je suis donc installé sur le premier lit, juste à côté de la porte d'entrée. Sans doute pour être plus facilement évacué le moment venu... Sans aucun soin il semble évident que cela ne tardera pas...

Dans la baraque 9 transformée en "hôpital", les lits étaient disposés en deux doubles rangées de part et d'autre de l'allée centrale. À la tête du mien, le lit voisin était occupé par un résistant français très âgé et devenu tout à fait sénile. À côté de moi, séparé par un espace de 50 centimètres, un résistant ardennais vit ses derniers jours.

Pour moi, l'année s'achève en un lent crescendo de souffrance... La nuit du 31 décembre sera terrible. Mon voisin agonise et, assis sur un tabouret collé entre nos deux lits, l'Abbé FROIDURE prie à son chevet. Quelques heures après le couvre-feu, le silence s'installe peu à peu...

Tout à coup, dans l'obscurité totale, l'on entonne La Marseillaise à pleine voix. C'est mon autre voisin, le vieux résistant français, "au garde-à-vous" près de son lit, à deux mètres de moi. Si le gardien-chef du "Revier", (le Fou), est réveillé, il va le massacrer... Quelques camarades se précipitent et réinstallent le malheureux dans son lit. Des gémissements et manifestations des cauchemars troublent le silence relatif qui se rétablit peu à peu...

Une heure ou deux plus tard, nouveau branle-bas. Le vieux fermier récidive mais cette fois, il ne chante plus mais s'attaque à son voisin et tente de l'étrangler. L'on se précipite à nouveau pour le calmer et chacun essaye de surmonter ses douleurs pour retrouver le sommeil interrompu brutalement. Sur son tabouret collé à mon lit, l'abbé FROIDURE est toujours en prières au chevet de l'agonisant.

La nuit s'achève péniblement... À l'aube, je suis réveillé par une douleur aigüe qui s'apaise tout à coup. L'abcès vient de percer tout seul, mon oreiller est plein de sang et de pus. Je suis soulagé et, tout au moins provisoirement sauvé...

À côté de moi, je ne retrouve pas l'Abbé FROIDURE et mon voisin a disparu... Je me lève et m'approche de l'évier pour me laver la figure. Je dois enjamber le cadavre qui gît complètement nu, à son orteil un bout de papier avec un numéro de 4 chiffres... Nous sommes le 1^{er} Janvier 1944, ce "Jour de l'an" est aussi celui de mon 20^{ème} anniversaire.

Liberté Chérie ?

Luc SOMERHAUSEN, principal artisan de la fondation de la loge "Liberté Chérie" à Esterwegen, n'a jamais révélé ce qui l'avait amené à choisir ce nom. Sans doute ce choix lui paraissait-il évident pour ceux qui subissaient une terrible captivité dans ce camp de la mort lente.

Die Moorsoldaten

Parmi les N.N. de la baraque 6 à Esterwegen, quelques anciens scouts ou membres d'autres organisations de jeunesse évoquent avec nostalgie les veillées autour du feu de camp. Souvent, l'un ou l'autre commence à chanter suivi bientôt par ses compagnons auxquels d'autres viennent se joindre peu à peu. La chorale improvisée compte quelques participants très appréciés comme le Liégeois Henri MERLAND chanteur d'opéra, le jeune F.T.P. Français Pol LAVOINE, ancien animateur accompagné à l'accordéon dans les bals de guinguettes du Nord - Pas-de-Calais, mais aussi le docteur DEGUELDRE qui a régulièrement son petit succès en interprétant "Le Chameau s'en fout" ou l'une de ses inénarrables blagues de carabins comme sa fameuse "Tirade du pet".

Mais c'est tout de même Joseph BERMAN qui récolte tous les suffrages en lançant "Le Chant des Marais" qu'il connaît par sa participation antérieure aux mouvements de jeunesse Juifs. Il nous apprend la chanson et nous nous joignons à lui tandis que d'autres groupes de chanteurs se forment aux tables voisines.

Nous avons remarqué deux interprétations différentes du quatrième couplet. Tandis que nous chantons : "Mais un jour dans notre vie, le printemps reflurira ; Liberté, Liberté chérie, je dirai tu es à moi", l'autre groupe chante : "Patrie, Ô ma patrie, je dirai tu es à moi".

Ce choix est significatif de l'engagement des deux grandes tendances de la résistance en Belgique : l'une menant surtout un combat national, l'autre donnant la priorité à la lutte contre les "Nazis. Nous sommes tous des résistants et nous nous apprécions comme tels mais nous aimons à clamer notre aspiration première en haussant la voix et en scandant plus notre chant lorsque nous arrivons à ce passage de la chanson. C'est une sorte de "jeu-défi" auquel participent nos voisins de tables les Frères Paul HANSON, Luc SOMERHAUSEN, Franz ROCHAR, Jean SUGG, Guy HANNECART, Joseph DEGUELDRE et Amédée MICLOTTE.

Sans doute les fondateurs de l'Illustre et Respectable Loge "Liberté Chérie" n'ont-ils pas cherché plus loin pour lui trouver un nom...

Le Chant des Marais

Loin dans l'infini s'étendent
De grands prés marécageux
Oh ! Terre de détresse
Pas un seul oiseau ne chante
Où nous devons sans cesse
Sur les arbres secs et creux

Refrain
Piocher, piocher.

Dans ce camp morne et sauvage
Entouré d'un mur de fer
Oh ! Terre enfin libre
Il nous semble vivre en cage
Où nous pourrions revivre
Au milieu d'un grand désert

Dernier refrain
Aimer, Aimer

Bruit des pas et bruit des armes
Sentinelles jours et nuits
Et du sang, des cris, des larmes
La mort pour celui qui fuit

Mais un jour dans notre vie
Le printemps refleurira
Liberté, Liberté Chérie
Je dirai tu es à moi

La Vérité a ses droits

"Ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle et de ne comprendre rien de plus dans mes jugements que ce qui se présenterait si clairement et si distinctement à mon esprit, que je n'eusse aucune occasion de le mettre en doute".

L'illustre et respectable Loge Liberté Chérie aurait été créée le 15 novembre 1943 à la baraque 6 du camp de concentration d'Esterwegen par les 7 Francs-Maçons: Paul HANSON, Franz ROCHAT, Jean SUGG, Luc SOMERHAUSEN, Amédée MICLOTTE, Jean-Baptiste DE SCHRIJVER et Henri STORY grâce à la protection organisée par la communauté des prêtres parmi lesquels l'abbé FROIDURE aurait joué un rôle important. Le nom de "Liberté Chérie" aurait été choisi au 6^{ème} couplet de La Marseillaise.

Dans la seconde quinzaine de mai 1943, les Francs-Maçons Paul HANSON, Franz ROCHAT et Jean SUGG arrivent à Esterwegen dans les deux premiers convois. Un 4^{ème} Franc-Maçon, Guy HANNECART arrive en même temps qu'eux. En octobre 1943, Luc SOMERHAUSEN arrive à son tour. En même temps que le docteur Joseph DEGUELDRE, Franc-Maçon depuis 1933.

Le 15 novembre 1943, il n'y a que 4 des 7 fondateurs cités par SOMERHAUSEN, à la baraque 6 ainsi que 2 autres Frères qui ne sont pas renseignés comme fondateurs par SOMERHAUSEN: Guy HANNECART et Joseph DEGUELDRE.

Le 16 Novembre 1943, nous arrivons à 12 membres du Rassemblement National de la Jeunesse à la baraque 6. Six d'entre nous s'installent à la même table que les Francs-Maçons.

Le 22 novembre 1943, **Amédée MICLOTTE** arrive à son tour. À cette date, il y a donc **cinq** des sept fondateurs cités par **SOMERHAUSEN**, auxquels s'ajoutent le 6^{ème} **Guy HANNECART** et le 7^{ème} **Joseph DEGUELDRE** qui permet la création de la Loge juste et parfaite dans la seconde quinzaine de novembre 1943.

Le 7 février 1944, **Jean-Baptiste DE SCHRIJVER** arrive à la baraque 6. Il y a alors à la baraque 6, six des sept fondateurs cités par **SOMERHAUSEN**: **HANSON, ROCHAT, SUGG, SOMERHAUSEN, MICLOTTE, DE SCHRIJVER**, et **HANNECART, DEGUELDRE**.

Le 12 février 1944, **Joseph DEGUELDRE** part à Börgermore. Il ne sont plus que **6 + 1 HANNECART**. Peu avant le départ de **Luc SOMERHAUSEN** (22 février 1944), le profane **Fernand ERAUW** est initié.

Le 22 février 1944, **Luc SOMERHAUSEN** est transféré vers d'autres camps. Ils ne sont plus que **5 + 1^o + ERAUW**.

Le 13 mars 1944, **Joseph DEGUELDRE** quitte Börgermore et revient à la baraque 6. Ils sont **5 + 2 + ERAUW**.

Le 15 mars 1944, **Jean-Baptiste DE SCHRIJVER** quitte Esterwegen et ils ne sont plus que **4 + 2 + ERAUW**.

Le 18 mars 1944, **Henri STORY** arrive à Esterwegen ; ils sont à nouveau **5 + 2 + ERAUW**.

À partir de la seconde quinzaine de mars, tous les membres de la Loge "Liberté Chérie" sont transférés séparément vers d'autres camps. Si les sept Francs-Maçons cités par **SOMERHAUSEN** sont bien passés tous à la baraque 6, ils n'y ont jamais été tous ensemble (en même temps) et la Loge "Liberté Chérie" n'a pu être créée que grâce à la présence à la baraque 6 de **Guy HANNECART** (de mai 1943 à mai 1944) et de **Joseph DEGUELDRE** (d'octobre 1943 à février 1944 et de mars à avril 1944)

L'Illustre et Respectable Loge "Liberté Chérie" a donc été créée dans la seconde quinzaine de novembre 1943 par les sept Frères (fondateurs) Paul HANSON, Franz ROCHAT, Jean SUGG, Amédée MICLOTTE, Luc SOMERHAUSEN, Guy HANNECART et Joseph DEGUELDRE. Ils y ont admis les Frères Jean-Baptiste DE SCHRIJVER et Henri STORY et initié le professeur Fernand ERAUW.

N.B. : Toutes les dates citées ont été confirmées dans les dossiers individuels des prisonniers politiques et dans les registres d'arrivées et de sorties du camp d'Esterwegen consultés au Service des Archives du Ministère de la Santé Publique. Nous sommes quatre anciens prisonniers (3 en vie) à la baraque 6 du 16 novembre 1943 au 15 avril 1944 à témoigner que **Guy HANNECART** et **Joseph DEGUELDRE** y étaient bien avec nous pendant cette période.

Joseph BERMAN est décédé en 1996. Marius CAUVAIN (Boussu), Marcel CAUVAIN (Saint-Ghislain) et Franz BRIDOUX (Rixensart) sont toujours en vie en juin 2010.

La Marseillaise versus Le Chant des Marais

Les premiers et seuls prisonniers politiques français de la baraque 6 sont arrivés le 7 décembre 1943. Ils étaient sept Francs Tireurs Partisans du Nord - Pas-de-Calais. Ils chantaient L'Internationale mais nous n'avons jamais entendu interpréter La Marseillaise. On n'y découvre les mots liberté chérie qu'au 6^{ème} et dernier couplet. Il est invraisemblable d'imaginer que qui que ce soit parmi les Belges ait connu le chant en entier alors que bien peu sont capables d'aller au-delà du 2^{ème} couplet de leur propre hymne national. Les membres de la Loge "Liberté Chérie" n'ont jamais dit d'où ils s'étaient inspirés pour choisir le nom de la Loge, mais ils chantaient avec nous Le Chant des Marais notamment le 4^{ème}.couplet :

*Mais un jour dans notre vie
Le Printemps refleurira
Liberté, Liberté chérie
Je dirai tu es à moi.*